

Éco-Lien



Bulletin d'information trimestriel, volume 2 numéro 4

Été 1999

Le cadre écologique du Ministère de l'Environnement, miroir du potentiel de développement durable du territoire et des ressources



Vincent Gerardin, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement

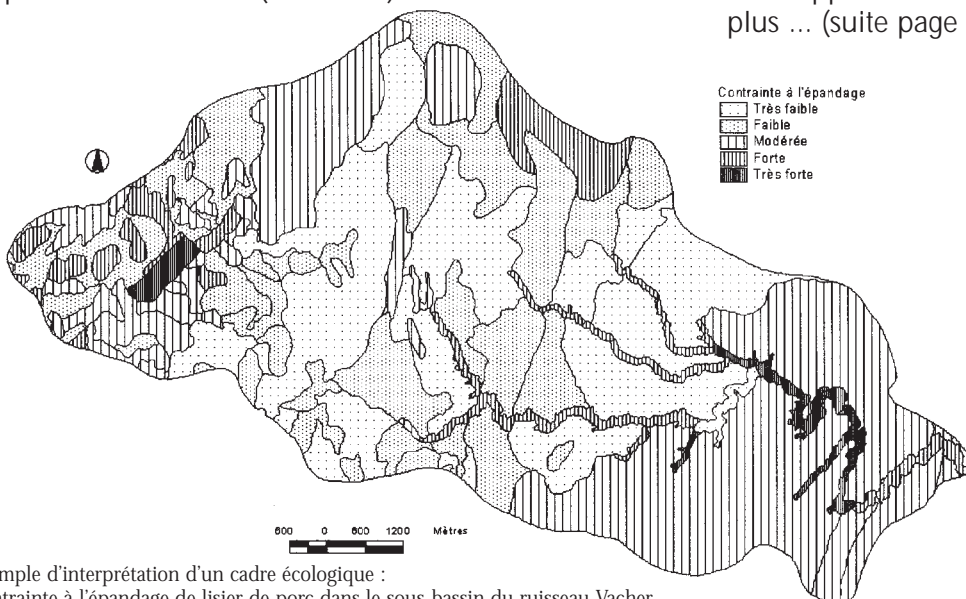
LES MILIEUX NATURELS

Savez-vous :

- ◆ Qu'une MRC, soucieuse du maintien de la capacité productive de ses terres, de la qualité de ses cours d'eau et des eaux souterraines, favorisera et orientera les activités sur le territoire selon la nature des climats, des reliefs, des sols et des plans d'eau ?
- ◆ Que le cadre écologique du Ministère de l'Environnement projette une image du territoire qu'aucune autre information ne présente et dans laquelle les gens se reconnaissent ?
- ◆ Qu'une bonne connaissance des écosystèmes terrestres et aquatiques aide à tirer, sans en abuser, le meilleur parti des ressources naturelles (eau, sol, forêt, faune aquatique et terrestre, paysage) en en révélant potentiels et limites (voir carte) ?

- ◆ Qu'une bonne cartographie écologique peut localiser les milieux humides ou encore aider à circonscrire les zones à risque (inondation, érosion, glissement de terrain) ?
- ◆ Que la cartographie écologique d'une MRC, croisée - dans un système informatisé de cartographie (SIG) - avec l'utilisation et l'occupation du sol, mène à la définition d'unités territoriales qui correspondent à une réalité culturelle, écologique, sociale et économique régionale?

Si vous savez tout ça, il est probable que vous, votre municipalité, votre MRC ou votre comité de bassin, utilisez déjà un cadre écologique pour planifier votre développement. Sinon, vous voulez peut-être en savoir plus ... (suite page 3)



Exemple d'interprétation d'un cadre écologique :
Contrainte à l'épandage de lisier de porc dans le sous-bassin du ruisseau Vacher dans le bassin de la rivière l'Assomption (Beauchesne *et al.*, 1998)

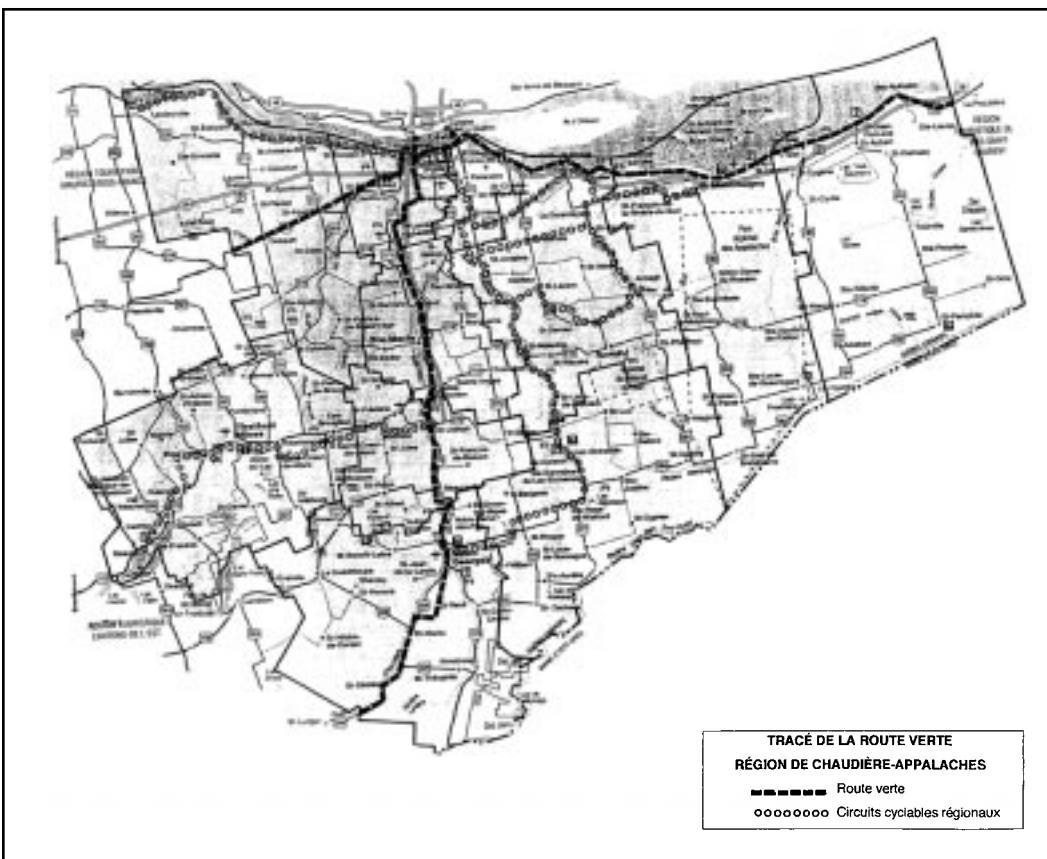
Table des matières

La cartographie écologique . . .	p.1
La Route verte en Chaudière-Appalaches	p.2
La protection de milieux naturels dans la MRC de Montmagny . .	p.3
La carte des milieux naturels de Chaudière-Appalaches	p.4-5
Appel aux intervenants de la région afin de favoriser la création d'aires protégées	p.6
Mémoire sur la gestion de l'eau	p.7

Regard sur vos projets

La route verte en Chaudière-Appalaches : un tracé cyclable de plus de 300 kilomètres

Marc Painchaud, agent de développement régional, CRCDC



Conseil régional de concertation et de développement de Chaudière-Appalaches (CRCDC). Le CRCDC travaille à une entente de partenariat avec le ministère des Transports et les MRC traversées afin d'assurer un financement conjoint des infrastructures cyclables. Mais déjà, certains tronçons de la Route verte peuvent être utilisés notamment dans les MRC de Lotbinière, Bellechasse et Chutes-de-la-Chaudière.

Le tracé cyclable empruntera deux axes majeurs, soit : un premier parcours est-ouest de 171 km le long du littoral du fleuve Saint-Laurent et un second parcours nord-sud de 147 km le long de la vallée de la rivière Chaudière.

Le vélo est devenu au fil des ans, autant un symbole de développement économique régional que de développement touristique durable.

Le projet de la Route verte consiste à relier entre elles, à l'aide d'un itinéraire cyclable, les différentes régions du Québec. Ce projet initié par Vélo Québec en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, offrira une fois terminé, plus de 4 000 km aux cyclistes.

Au plan des retombées économiques, les quelques 2 000 km qui restent à compléter au coût de 88,5 millions de dollars permettront la création de 960 emplois directs et indirects pour une masse salariale de plus de 43 millions de dollars. Des revenus de 7,3 millions de dollars seront ainsi générés pour le gouvernement du Québec.

Depuis 1997, la coordination de l'ensemble de la démarche est assurée à l'échelle de la région par le

Quant à la croissance des retombées économiques à l'échelle de notre région reliées aux utilisateurs de la route verte, un des scénarios de base élaboré par l'INRS, évalue à 301 000 \$ l'impact régional total en 2001 et à 305 000 \$ en 2006 (en dollars de 1996).

Sans aucun doute, cette Route verte s'intègre avantageusement aux milieux naturels et habités de notre région et fera découvrir les particularités de celle-ci à de nombreux cyclistes.

Bonne randonnée à vélo !

Source du texte : ARCHAMBAULT, Michel, Nancy GIGUÈRE et Patrick JOLY. *Étude des retombées économiques de la Route verte, rapport final*, Montréal, Chaire de Tourisme de l'Université du Québec à Montréal, 1997, 56 p.

Regard sur vos réussites

La protection de milieux naturels dans la MRC de Montmagny

Daniel Racine, coordonnateur en aménagement, MRC de Montmagny

Tous les promoteurs rêvent de réaliser un projet peu coûteux, qui réponde aux tendances du marché, et qui génère une activité économique intéressante. Eurêka ! Un projet de mise en valeur d'un espace naturel de grand intérêt faunique peut s'avérer ce type de projet tant recherché par une communauté.

En 1987, c'est le pari que la ville de Montmagny et Canards Illimités ont tenu et, 12 ans plus tard, force est de constater que le projet d'aménagement faunique a généré une rentabilité écologique et économique importante (40,000 visiteurs annuellement à la gare fluviale).

Le contexte

Un marécage délaissé à l'extrémité des terres agricoles. Un accès facile pour tous les citoyens et visiteurs de la ville. Une population d'oiseaux intéressée à élire domicile entre ville, terres agricoles et fleuve, une municipalité prête à céder ses terrains et la société Canards Illimités prête à investir grâce aux généreux dons de ses membres; tout était là pour mettre sur pied un projet d'aménagement faunique qui donnait le coup d'envoi à l'aménagement intégré des espaces riverains de Montmagny.

Un développement en chaîne

Ce petit marais est vite devenu un lieu de formation des jeunes amateurs de la sauvagine. Les grèbes à bec bigarré, les garrots à œil d'or, les fuligules à collier, les sarcelles à ailes vertes et les canards souchet, pillet et branchu se font un plaisir de le fréquenter et de l'animer. Autrefois, ornithologue amateur en bordure du marais, un jeune promoteur a aujourd'hui sa petite entreprise «Ornitour» pour guider les observateurs de la faune dans la région de Montmagny et dans l'archipel de l'Isle-aux-Grues. S'ajoutera bientôt à la mise en valeur du site, un parcours cycliste. Les cyclistes emprunteront une nouvelle section de la route verte qui leur permettra de s'arrêter en bordure du marais pour y faire une halte ornithologique.

D'autres projets d'aménagement fauniques

Il ne faut pas nécessairement attendre qu'un milieu soit détérioré pour investir dans un projet de mise en valeur faunique. Au sud de Montmagny, c'est au tour maintenant du Parc régional des Appalaches de miser sur les milieux naturels. En effet, le lac Talon qui n'était,

autrefois, pour la plupart des gens, qu'un lac peu profond sans intérêt est maintenant accessible par des sentiers pédestres et on peut y observer une faune aillée très variée. On s'est de plus assuré qu'une héronnière soit bien protégée, et on a installé quelques îlots à huards sur le lac obtenant ainsi un site naturel animé et apprécié tant par les observateurs que les observés.



Marais de Montmagny PHOTO: MRC de Montmagny

Il n'y a pas que des projets de béton

Les projets de mise en valeur des milieux fauniques ne sont pas toujours les plus spectaculaires mais si on s'attardait à faire des études de rentabilité sur l'investissement, on verrait, sans doute, qu'ils valent plusieurs projets de béton gigantesques qui ne suscitent plus d'intérêt après quelques années.

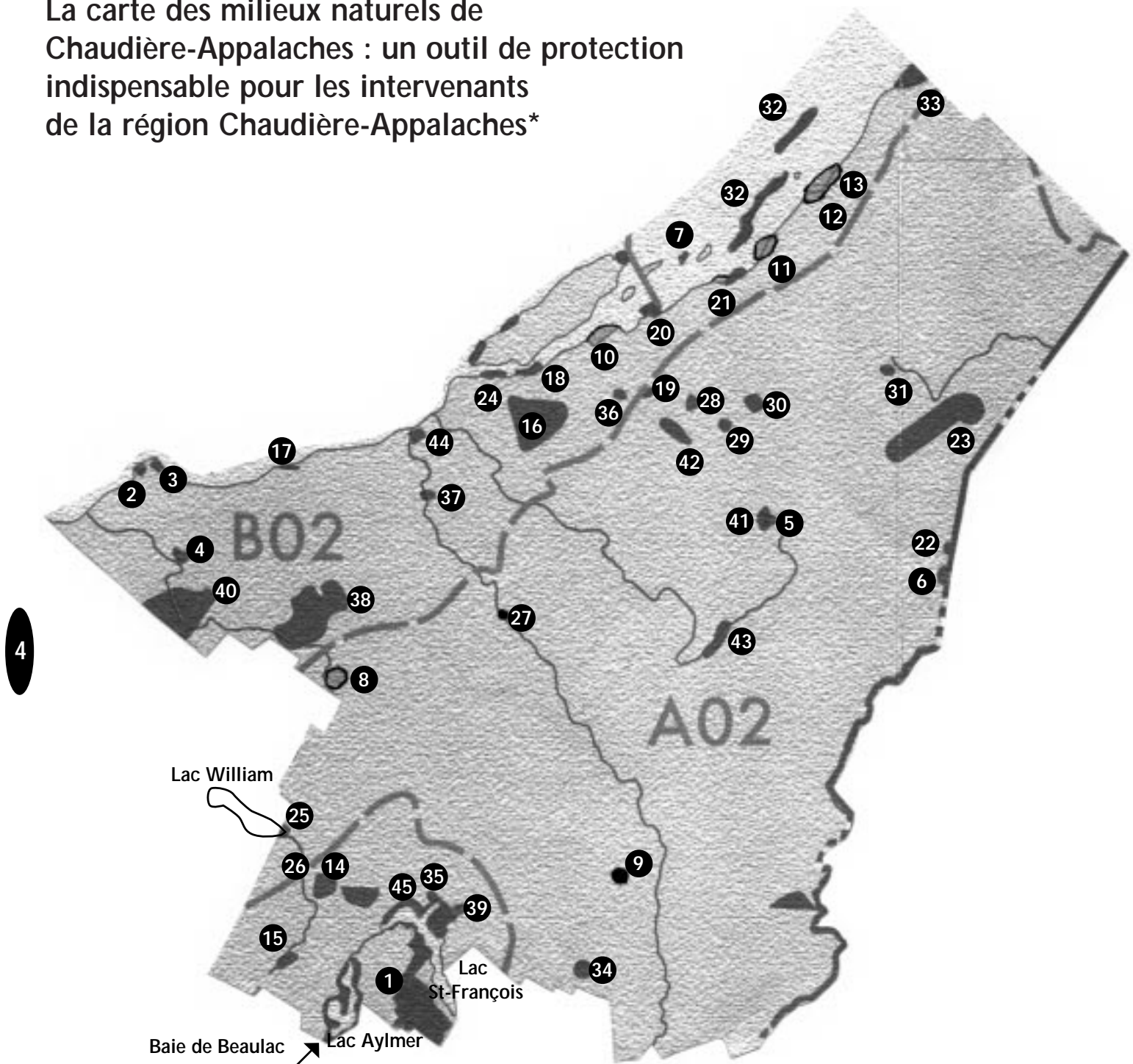
Pourquoi ne pas profiter de la chance que nous avons de partager la planète avec des espèces animales et végétales qui ne demandent pas mieux que de nous offrir des spectacles gratuits à tous les jours, il ne suffit que de respecter leur milieu de vie.

Éco-Lien

Bulletin trimestriel publié par le CRECA.
Imprimé sur du papier 100% recyclé.
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1997 ISSN 1480-2341
Tirage: 500 exemplaires
Coordination : Diane Forget et Céline Gauthier
Révision linguistique : Guyline Pelletier
Traitement de texte : Nathalie Poulin
Graphisme et impression : Les Arts Graphiques H.G.
Pour nous joindre : 45, rue Desjardins, bureau 104, Lévis, Québec, G6V 5V3
Tél.: (418) 838-1214 Téléc. : (418) 838-1216 Internet: creca@creca.qc.ca

Explorez avec nous

La carte des milieux naturels de
Chaudière-Appalaches : un outil de protection
indispensable pour les intervenants
de la région Chaudière-Appalaches*



*Carte : Fonds mondial pour la nature (WWF) et Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)

Le Québec décroche un F pour la protection de ses milieux naturels*

Le Québec s'est vu attribuer pour 1998-1999 la note globale de F pour la protection de seulement quelque 1 000 km² de milieux naturels depuis 1990 comparativement à l'Ontario qui a reçu un B+ pour la création de plus de 300 nouveaux parcs et aires protégées atteignant une superficie totale de 2,4 millions d'hectares.

* Rapport d'étape 1998-1999 d'espaces en danger quant aux milieux naturels terrestres, WWF-Canada, numéro 9

Explorez avec nous

Liste préliminaire d'aires protégées et de milieux naturels d'intérêt à protéger pour la région Chaudière-Appalaches

Sites de catégorie 1 : sites protégés

1. Parc québécois de récréation de Frontenac
2. Réserve écologique de la Rivière-du-Moulin
3. Réserve écologique de Pointe-Platon
4. Réserve écologique Lionel-Cinq-Mars
5. Réserve écologique Claude-Mélançon
6. Réserve écologique Thomas-Sterry-Hunt
7. Grosse Île

Amiante
Lotbinière
Lotbinière
Lotbinière
Bellechasse
Montmagny-Les Etchemins
Montmagny

Sites de Catégorie 2 : gérés à des fins de conservation des habitats

8. Parc de la chute de Sainte-Agathe
9. Parc des Sept-Chutes de Aubert-Gallion

Lotbinière
Beauce-Sartigan

Sites de Catégories 3 : territoires avec statut légal et gérés à des fins autres que la conservation des habitats

10. Refuge d'oiseaux migrateurs de Saint-Vallier
11. Refuge d'oiseaux migrateurs de Cap Saint-Ignace
12. Refuge d'oiseaux migrateurs de l'Islet
13. Refuge d'oiseaux migrateurs de Trois-Saumons

Bellechasse
Montmagny
Montmagny
L'Islet

Sites de Catégories 4 : sites d'intérêt écologique

14. Coleraine
15. Lac Sunday
16. Tourbière de la Grande-Plée Bleue
17. Marais de Saint-Antoine-de-Tilly
18. Battures de Beaumont
19. Rocher Blanc
20. Battures de Berthier
21. Battures de Montmagny (inclut le ROM et la ZEC)
22. Tourbières de Saint-Just-de-Bretonnières (tourbière de Daquam)
(Parc rég. des Appalaches)
23. Vaste secteur englobant le lac Talon, le mont Sugar Loaf, la rivière Noire Nord-Ouest, le lac Leverrier (Parc régional des Appalaches)
24. Anse au Sauvage / Anse Gilmour
25. Marais du lac William
26. Montagne du Caribou
27. Île aux Sapins
28. Lac Morin
29. Lac aux Castors
30. Lacs Chartier et Laflamme
31. Lac Fortin et environs (au nord de Sainte-Apolline)
32. Archipel de l'île aux Grues (archipel de Montmagny)
33. Anse de Sainte-Anne (battures de La Pocatière)
34. Lac des Îles (ou lac de la Grande Coulée)
35. Rivière aux Rats musqués
36. Tourbière à Saint-Raphaël
37. Rivière Chaudière et milieux naturels environnants (entre 46° 33' et 46° 38' de part de d'autre de Saint-Lambert-de-Lauzon)
38. Tourbière de l'île Sainte-Hélène (tourbière de Dosquet) : de part et d'autre de la route 271, entre Sainte-Agathe et Dosquet
39. Tourbière (ruisseau Wigram)
40. Champs de dunes de Villeroy (de part de d'autre de l'autoroute 20, de Joly jusqu'à la limite sud de Chaudière-Appalaches - ce site dépasse la région et se poursuit dans les Bois-Francs - et de Val-Alain jusqu'à la jonction des rivières du Chêne, Henri et aux Cèdres)
41. Massif du Sud (vallées de la rivière Du Milieu et du ruisseau Beaudoin)
42. Rivière du Sud (Armagh)
43. Secteur Mont Orignal
44. Parc de la chute de la rivière Chaudière
45. Petit-Lac-Saint-François

Amiante
Amiante
Desjardins-Bellechasse
Lotbinière
Bellechasse
Bellechasse
Montmagny
Montmagny

Montmagny

Montmagny-L'Islet
Desjardins
Amiante
Amiante
Nouvelle-Beauce
Bellechasse
Bellechasse
Montmagny
Montmagny
Montmagny
L'Islet
Beauce-Sartigan
Amiante
Bellechasse

Chutes-de-la-Chaudière

Lotbinière
Amiante

Lotbinière
Bellechasse-Les Etchemins
Bellechasse
Les Etchemins
Chutes-de-la-Chaudière
Amiante

Explorez avec nous

Appel aux intervenants de la région afin de favoriser la création d'aires protégées

Tirée de la carte *Les milieux naturels du Québec méridional* * vous trouverez en page 4, une première vue d'ensemble des aires protégées et à protéger dans notre région. Cette carte regroupe les parcs et autres aires protégées ainsi que plusieurs sites sans statut légal ou de protection qui méritent notre attention. En effet ces sites présentent tous un intérêt pour la conservation de la nature.

La liste préliminaire d'une quarantaine d'aires protégées et de milieux naturels d'intérêt à protéger que l'on retrouve en page 5 a été élaborée suite à une consultation des différents intervenants de la région. Également une **banque de données** compilant les informations sur ces milieux est disponible aux bureaux du CRECA.

Compte tenu de la quasi-absence d'aires protégées de grande superficie sur notre territoire, un appel aux intervenants de la région Chaudière-Appalaches est lancé afin que soit intégrée la protection de ces sites d'intérêts dans nos activités de planification et d'aménagement du territoire. À ce titre, l'établissement de corridors verts reliant ces sites, par exemple, assurerait la protection de nos milieux naturels et pallierait les impacts du développement urbain, industriel, forestier et agricole. De plus, il est possible de contribuer à cet effort de conservation de nos milieux, en communiquant au CRECA toute information sur des milieux naturels qui présentent un intérêt écologique.

La cartographie écologique (suite de la page 1)

6

Pour en savoir plus

Le cadre écologique de référence du ministère de l'Environnement (CER) est un système de **cartographie** et de **classification** des écosystèmes terrestres et aquatiques. L'objectif de la cartographie est de distinguer des unités de territoire, selon leurs caractéristiques physiques permanentes (climat, topographie, sol, eau) constituant le milieu de support de la vie végétale et animale et conséquemment humaine. La classification décrit les composantes physiques et biologiques (végétation, faune) des unités cartographiques.

Selon les besoins, la dimension du territoire ou la disponibilité budgétaire, la connaissance écologique peut être abordée à divers **niveaux de perception** ou échelles. Du général au particulier, le CER comprend huit niveaux de perception pour le milieu terrestre et six pour le milieu aquatique. Deux ou trois niveaux sont généralement suffisants pour répondre aux besoins d'aménagement d'une MRC.

Mais cartographie et classification écologiques ne sont pas une fin en soi. L'intérêt d'un CER réside dans la possibilité de traduire cette connaissance factuelle et objective dans le langage des aménagistes et décideurs politiques.

Voici quelques thèmes pour lesquels le CER fournit un éclairage essentiel au développement durable :

- **Potentialités** du territoire : forestière, agricole, faunique, aquifère, paysagère ;
- **Limites** d'usage, aléas et risques écologiques : inondation, érosion, glissement de terrain, contrainte à l'épandage de lisier (voir carte en page 1), vulnérabilité des nappes aquifères, gelées tardives ou hâtives ;
- **Milieux à protéger** pour maintenir le fonctionnement écologique du territoire — marais, aquifère — ou à conserver pour leur biodiversité, singularité ou rareté ;
- Zones où écologie, habitat et mode de vie se distinguent par un équilibre propre et constituent des **unités** naturelles et incontournables **d'aménagement** : coteau agricole d'élevage en rang, plaine argileuse céréalière villageoise, colline agro-forestière et de villégiature, transition agro-urbaine ;
- **Conciliation** des différents paliers et points de vue de gestion du territoire : municipalité-comité de bassin, terre privée-terre publique, gestion intégrée-gestion sectorielle, terrestre-aquatique, exploitation-conservation.

En terminant il faut savoir que le CER est un outil moderne qui tire avantage des technologies contemporaines de l'imagerie satellitale, des systèmes d'information géographique (SIG) et qu'il est consigné sur cédérom sous des formats qui s'intègrent facilement dans les SIG des MRC, municipalités ou comités de gestion de bassin versant.



Explorez avec nous

Mémoire sur la gestion de l'eau au Québec

Le CRECA désire rappeler à toute personne ou organisme intéressé par la question de l'eau, qu'il est possible de présenter un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur la gestion de l'eau au Québec, présentement en cours. En effet, le gouvernement du Québec a mandaté le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) afin que celui-ci élabore des "recommandations visant à améliorer la gestion de l'eau et à favoriser son exploitation dans le respect des principes du développement durable". À titre indicatif, le BAPE propose un modèle de présentation d'un mémoire:

- le titre du projet concerné;
- une courte présentation de la personne ou de l'organisme qui présente le mémoire;
- une brève explication de votre intérêt par rapport au sujet;
- votre opinion sur l'ensemble du projet;
- vos préoccupations en ce qui concerne les composantes ou les répercussions du projet;
- enfin, toutes les suggestions, les commentaires et les recommandations visant à améliorer le projet.

À titre d'organisme ressource, le CRECA peut vous offrir son soutien pour la rédaction de votre mémoire. Voici dans un premier temps et de façon non exhaustive, quelques **références documentaires**:

1. Document de consultation sur la gestion de l'eau au Québec
2. Symposium sur la gestion de l'eau au Québec (volumes 1,2,3)
3. Documents de soutien aux ateliers de travail de la Commission:
 - Les menaces globales
 - L'agriculture et ses multiples usages de l'eau
 - Les eaux souterraines
 - L'approche écosystémique et la gestion par bassin versant
 - Le fleuve Saint-Laurent
 - L'assainissement des eaux usées industrielles
 - L'eau et la santé publique
 - La pérennité des infrastructures municipales de l'eau
 - La gestion des infrastructures et des services d'eau
 - L'exportation de l'eau
4. Document de travail, plate-forme sur l'eau du Conseil régional de l'environnement de Montréal à l'adresse internet suivante: www.cremtl.qc.ca
5. Portrait régional de l'eau Chaudière-Appalaches du ministère de l'Environnement
6. L'AGORA volume 6 no.2: l'eau, le sang de la terre
7. Le site internet du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) à l'adresse : www.oieau.fr/riob/

Il est à souligner que le mémoire du CRECA sera le fruit d'une concertation entre les secteurs d'activité représentés sur son conseil d'administration. Ces secteurs sont: groupes environnementaux, socio-économique (affaires, agro-forestier, municipal) et autres organismes membres et individus.

Nous vous invitons de plus à parcourir le site internet du BAPE à l'adresse suivante: www.bape.gouv.qc.ca/eau où vous trouverez les communiqués, la liste des documents déposés ainsi que la transcription des séances publiques. Également ceux-ci peuvent être consultés au centre de consultation de la région Chaudière-Appalaches, soit la bibliothèque Marguerite-Yourcenar, 2504, avenue du Viaduc, Charny, (418) 832-7070.

En Chaudière-Appalaches, à l'instar de d'autres régions du Québec, plusieurs sources d'altération de la quantité et de la qualité de l'eau ont été dénombrées. Les principales sont les suivantes:

- Les activités agricoles, industrielles, municipales
- L'exploitation intensive de la forêt
- Les activités récréotouristiques et la villégiature
- Les barrages hydroélectriques
- Les contaminants atmosphériques

Également, le puisage de l'eau à des fins d'exportation et de commercialisation est un enjeu national déterminant pour l'élaboration de la politique de l'eau.

On dénombre dans la région plusieurs initiatives qui ont une incidence positive sur l'eau. Les principaux promoteurs sont les suivants : les organismes de rivière, de lac, du fleuve, les organismes agro-environnementaux ainsi que les municipalités.

Rappelons que le BAPE fera une tournée des régions afin que les intervenants intéressés présentent leurs mémoires. Cette tournée se déroulera en Chaudière-Appalaches le 27 septembre prochain. Toutefois les inscriptions devront être faites auprès du BAPE au plus tard le 7 septembre (643-7447 ou 1 800 463-4732) et le dépôt des mémoires ou des intentions verbales, dont la durée fixée est d'environ 15 minutes, aura lieu à Lévis à un endroit qui reste à déterminer.

Enfin, le CRECA vous invite à communiquer au (418) 838-1214 pour toute information sur la documentation pertinente à une problématique qui vous préoccupe. De plus, afin d'enrichir nos réflexions, nous invitons tout intervenant de la région qui a une connaissance du dossier et/ou une opinion sur le sujet à nous contacter.

Conseil
régional de
l'environnement
Chaudière-
Appalaches

Conseil
d'administration

M. Guy Lessard, président
Récupération Frontenac

M. Jean Pineault,
vice-président
Représentant des citoyens

M. André Poitras,
secrétaire-trésorier
Société VIA inc.

M. André Bélisle,
administrateur
*Association québécoise de lutte
contre la pollution
atmosphérique*

M. Jean-François Carrier,
administrateur
*Centre local de développement
de la MRC Desjardins*

M. Léonard Chabot,
administrateur
*Fédération UPA Lotbinière-
Mégantic*

M. Michel Clavet,
administrateur
*Mouvement des Amis de la
Rivière du Sud*

M. Yvon Côté, administrateur
*Comité de restauration de la
rivière Etchemin*

M. Jean-Luc Daigle,
administrateur
Ville de Saint-Romuald

M. Jean-Michel Gouin,
administrateur
*Groupe d'intervention et de
restauration de la Boyer*

M. Martin Loiselle,
vice-président
*Agence de mise en valeur de la
forêt privée des Appalaches*

M. Martin Paulette,
administrateur
*Groupement faunique du
triangle de Bellechasse*

LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

et L'ENVIRONNEMENT



Prendre ses affaires en
mains, c'est aussi faire
en sorte de léguer aux
générations futures un
milieu de vie propice
à leur santé, à leur
épanouissement et
leur prospérité.

Caisses populaires
Desjardins



La récupération joue un rôle important
pour la préservation de l'environnement



ROYAL MAT inc.

Produits manufacturés à partir de pneus récupérés

132, 181^e Rue, Parc Industriel, Beauceville (Québec) Canada G0S 1A0
Téléphone : (418) 774-3694 ou 774-5694 – Télécopieur : (418) 774-2905
Internet : <http://www.neutra-phone.com>

Une production
qui se soucie de
l'environnement...

Des performances qui en disent long :

- La production de 1 tonne métrique de pâte recyclée ne requiert que 7m³ d'eau, soit 4 à 5 fois moins que nos concurrents.
- Le taux de matières en suspension est de 0,6 kg/tonne, soit 45 fois inférieur aux normes gouvernementales.
- La DBO (Demande Biologique en Oxygène) correspond à 0,075 kg/tonne, ce qui constitue un taux 100 fois inférieur aux normes en vigueur.
- Chaque tonne de pâte désencrée produite à l'usine permet de sauver en moyenne de 20 à 30 arbres, ce qui contribue à la préservation de nos forêts.
- Parmi l'ensemble des usines canadiennes de pâtes et papiers, notre usine est l'une de celles dont la consommation d'eau est la plus faible.
- L'efficacité de nos procédés se traduit directement par une diminution des besoins d'enfouissement en zone urbaine.

Une nouvelle
génération de
pâte désencrée





Protection des herbiers du Saint-Laurent

Le fleuve Saint-Laurent est bordé de nombreux herbiers aquatiques qui constituent des habitats très productifs. Or, ce fleuve reçoit en moyenne 140 déversements accidentels d'hydrocarbures par année se produisant souvent en eau douce, menaçant ainsi les herbiers. Un projet de biorestauration de ceux-ci se déroulera à Sainte-Croix de Lotbinière. Ce site a été choisi parmi 25 sites potentiels.

L'objectif du projet « Protection des herbiers du Saint-Laurent en cas de déversement » est d'expérimenter cette technologie sur une faible portion d'un herbier d'eau douce contaminé avec des hydrocarbures. Bien que la biorestauration se soit avérée efficace en milieu marin, elle n'a pas été testée en eau douce.

La biorestauration consiste à utiliser les organismes du milieu telles les bactéries et les plantes afin de stimuler la biodégradation des hydrocarbures dans des secteurs où les autres méthodes sont inefficaces ou trop dommageables pour l'environnement. Le projet implique Pêches et Océans Canada, Environnement Canada ainsi que des organismes provenant des États-Unis et de la France.



On l'aime... en long et en large

Le fleuve Saint-Laurent, guide d'activités

Ce nouveau guide conçu par L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) a comme objectif de permettre aux amoureux du fleuve de consulter la liste de 138 organismes qui invitent la population à profiter du fleuve en y pratiquant ses activités favorites dans le respect de l'environnement. En effet, on invite le lecteur à améliorer son potentiel de touriste responsable par quelques suggestions qui en feront un voyageur soucieux du respect de la nature.



L'état du Saint-Laurent : enjeux et pistes d'action

« Les fluctuations du niveau d'eau », « Le dérangement des espèces fauniques » ainsi que « La contribution des activités urbaines à la détérioration du Saint-Laurent » sont les trois enjeux environnementaux faisant chacun l'objet d'une fiche distincte dans le cadre du lancement des fiches ENJEU de la série **L'état du Saint-Laurent**. Cette série propose des pistes d'action en réponse aux principales pressions exercées sur le fleuve. Une quatrième fiche portant sur la contribution des activités agricoles à la détérioration du Saint-Laurent paraîtra bientôt.

Ces documents sont disponibles au Bureau de coordination de Saint-Laurent Vision 2000 au numéro de téléphone (418) 648-3444 ou à l'adresse internet suivante : SLV2000.qc.ca



Mise à jour du régime forestier

Le ministère des Ressources naturelles a publié la synthèse des avis et mémoires déposés dans le cadre des consultations publiques sur la mise à jour du régime forestier (automne 1998). Ce document est disponible gratuitement au ministère des Ressources naturelles au numéro suivant : (418) 627-8600 ou au 1-800-463-4558 pour les gens de l'extérieur de la région de Québec.

Les fleurs



À l'entreprise les **Composts du Québec inc.**, qui a récemment remporté le prix « Phénix de l'environnement » dans la catégorie « entrepreneurship en recyclage » pour le caractère novateur de ses réalisations, leurs pertinence ainsi que leurs impacts dans le milieu, les partenaires impliqués et le suivi environnemental

À la **Fondation Les Oiseleurs du Québec**, organisme établi à Saint-Nicolas, qui s'est mérité le prix « Phénix de l'environnement » dans la catégorie « conservation de la biodiversité » édition 1999, pour son projet « conservation d'un corridor forestier en paysage agricole ». Ce projet constitue une première application au Québec d'un concept de conservation et de biodiversité.

À **Ornitour**, une entreprise de Cap-Saint-Ignace qui offre des visites ornithologiques dans la région, pour s'être mérité le lauréat de bronze dans la catégorie « Tourisme durable et responsable », lors de la récente tenue des 14ièmes Grands prix du tourisme québécois.

Au **Syndicat des producteurs de bois de la Beauce** pour la réalisation d'un Guide d'aménagement des érablières, une initiative qui lui a permis d'obtenir un prix de 2 000 \$ de la Forêt modèle du Bas Saint-Laurent. Cet organisme veut souligner des initiatives de sensibilisation, de développement ou d'expérimentation qui contribuent à accélérer l'application du concept de forêt durable au Québec.

Le pot



À un **citoyen de Saint-Bernard** qui a reconnu sa culpabilité à la suite d'une infraction commise dans sa localité en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement. Le 13 mai 1997, le contrevenant a enfreint la loi en rejetant dans l'environnement du fumier, du purin et de l'eau contaminée. Il devra déboursier une amende de 2 000 \$ et des frais de 500 \$.

Le 21 mai dernier, le déversement d'une substance, dont la source n'est pas à ce jour publique, a été constaté dans la rivière Gingras (près du boulevard Ouellet et de la rue Simoneau) à Thetford Mines. Selon un citoyen, cette situation perdure depuis trois ans.

AGENDA

AOÛT



Demi-journée d'information sur l'avant-projet de loi modifiant la LQE et d'autres dispositions législatives en matière de gestion des déchets

Date et lieu: 19 août 1999, Auberge Universel de Drummondville
RÉSEAU environnement (418) 270-7110

4^e Atelier pancanadien sur les habitats: Conservation des habitats dans un contexte de développement durable "de la parole aux gestes"

Date: 17 au 20 août 1999
Hôtel Loews Le Concorde, Québec
Société Duvetnor (418) 656-2917

Concours agro-environnemental UPA

Inscription : jusqu'au 1^{er} septembre
Céline Dupont UPA Beauce (418) 228-5588

SEPTEMBRE

Journée internationale de la protection de la couche d'ozone

Date : 16 septembre 1999
Association canadienne pour les Nations Unies (613) 232-5751

2e partie de l'audience publique sur la gestion de l'eau

Inscription : au plus tard le 7 septembre 1999 / Dépôt des mémoires : au plus tard le 13 septembre 1999
Présentations : le 27 septembre 1999, Lévis
BAPE : (418) 643-7447 ou 1 800 463-4732

OCTOBRE

Festival de l'oie blanche de Montmagny

Date et lieu : 7 au 17 octobre, Montmagny
Festival de l'oie Blanche (418) 248-3954

Forum : Pour une économie bleue, le Saint-Laurent en développement !

Date et lieu : 12 et 13 octobre 1999,
Hôtel Delta de Trois-Rivières
Les Amis de la vallée du Saint-Laurent (418) 834-5150

Symposium sur les eaux usées

Date et lieu : 20-21 octobre 1999, Hôtel Gouverneur, Boucherville
RÉSEAU environnement (514) 270-7154